



QUESTIONS AUX ELU(E)S ET REPRESENTANT(E)S DES DIFFERENTES INSTITUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE DU CIQ SAINTE ANNE

LE 27 AVRIL 2026 A 18H30

Au 388 Av de Mazargues 13008 MARSEILLE

Document transmis aux élu(e)s et institutionnels le 25 MARS 2026.

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle le CIQ Sainte Anne transmet à la préfecture, aux élu(e)s des différentes collectivités territoriales ainsi qu'aux représentants des forces de l'ordre diverses questions et démarches relevant des compétences de chacun.

Les questions se veulent être les plus générales possible, et le CIQ souhaite être associé pleinement pour toutes les questions relevant de l'intérêt général pour les habitantes et habitants de notre quartier.

Préfecture / Police Nationale / police Municipale / Région / département / métropole / mairie / mairie 6 8 pour question sur : sécurité

Positionner des caméras de vidéo-surveillance en priorité devant tous les établissements scolaires (privé ou public sans distinction).

Quelles sont les implantations prévues pour notre quartier, et notamment suite à nos demandes.

Quelles sont les dispositions prises pour assurer la sécurité dans notre quartier : police de proximité ?

Région / département / métropole / mairie / mairie 6 8 pour question sur : sécurité aux abords des écoles et autres établissements scolaires

Poursuivre la mise en place, pour toutes les écoles du quartier, de tout « dispositif » permettant de sécuriser les abords immédiats ou non. Quelles sont les établissements qui seront priorités en 2026 pour le quartier de Sainte Anne ?

En dehors des écoles, quels sont les autres établissements, collèges, lycées, CFA, qui seront pris en compte pour la sécurité aux abords de ce type d'établissement ?

Mairie de Marseille / Mairie 6/8 pour question sur : Parc Bonneveine, jardin Bortoli

Suite aux différentes informations et à nos précédentes demandes : qu'en est-il de la rénovation du parc Bonneveine ? Nous renouvelons notre demande de rendez-vous sur site le plus rapidement possible, ainsi que les plans éventuellement modifiés depuis les concertations ainsi que le planning de cette rénovation.

Métropole / Mairie de Marseille / Mairie 6/8 pour question sur : propreté / entretien des arbres et autres petits espaces verts urbains dans le domaine public

Notre quartier n'échappe pas aux questions relatives à la propreté : rues non nettoyées, pourtour des arbres, enlèvement des ordures etc Les différentes compétences dans ce domaine entre les collectivités territoriales soulèvent souvent des interrogations sur le « qui fait quoi » ?

Quelles solutions sont mises effectivement en place pour gérer les problèmes de propreté et d'entretien dans notre quartier ?

Une question très particulière : Comment sont gérées les bouteilles vides de protoxyde d'azote, et qui est en charge de la collecte ?

Métropole / Mairie de Marseille / Mairie 6/8 pour question sur : Friches urbaines et autres endroits en état d'abandon

Quel est l'avenir des friches urbaines de l'avenue d'Haïfa ?

Qu'en est-il de l'ancienne station-service à côté de l'école du 492 av de Mazargues ?

Qu'en est-il de la maison laissée à l'abandon et régulièrement squattée située au 525 av de Mazargues ?

Mairie de Marseille / Mairie 6/8 : pour question sur : Logements municipaux rue Callelongue

Quelles sont les solutions envisagées concernant les anciens logements destinés aux instituteurs situés rue Callelongue, sachant que le CIQ souhaiterait pouvoir rénover et occuper l'un d'eux ?

Métropole / Mairie de Marseille / Mairie 6 8 : pour question sur : Stationnement et circulation

Nous avons plusieurs dossiers en cours avec les collectivités et notamment :

- Bd barral et zone avoisinante et notamment les soirs de match au stade vélodrome. Les dispositions prises dernièrement seront-elles pérennes et par ailleurs quelles dispositions pour les autres secteurs impactés ?
- Bd Bonnet quelles dispositions peuvent être prises concernant le stationnement des véhicules des fonctionnaires de police ainsi que pour les « visiteurs » ?
- Avenue Illysia quelles dispositions peuvent être prises pour le stationnement au regard du stationnement anarchique devant les entrées de garage et ce au moment des rentrées et sorties des établissements scolaires situés rue Callelongue ?
-

D'une manière générale : quels sont les éventuels projets de modification concernant le stationnement et la circulation qui seraient actuellement à l'étude pour notre quartier ?

Des aménagements (rond-point) peuvent-ils être envisagés à l'angle de Barral et de Michelet ?

Quelles sont les dispositions particulières prévues pour **l'accessibilité des PMR** au regard des stationnements anarchiques, de trottoirs non conformes, des « abaissés' de trottoir ? De même quelles dispositions prises pour la mise en conformité des bâtiments publics et/ou espaces accueillant du public de notre quartier?

A l'issue des questions ci-dessus un temps de parole sera donné aux personnes présentes à l'assemblée générale pour des questions spécifiques.